

proforma

www.jeunebarreaudequebec.ca



Marie-Sophie Roy Photographe

Conseil du Jeune Barreau de Québec 2013



Mot du président
p. 4



Mot de la bâtonnière
p. 5



Le droit dans un monde virtuel
p. 6



Adresse de retour : Barreau de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, RC-21, Québec (Qc) G1K 8K6

ENVOI DE PUBLICATION / Port payé à Québec convention no 40033674



L'équipe du Proforma

Me Elise Bartlett
Me Geneviève Verreault Tremblay
Me Nicholas Jobidon
Me Maude Bégin-Robitaille

Conseil d'administration du Jeune Barreau 2012-2013

Me Jad-Patrick
Barsoum
président



Me Audrey
Gagnon
1^{er} vice-présidente



Me Christian
Tanguay
2^e vice-président



Me Simon
St-Gelais
Trésorier



Me Justin
Tremblay
Secrétaire



Me Elise
Bartlett
Secrétaire adjointe



Conseillers(ères)

Me Christina Bouchard
Me Louis Cloutier
Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin
Me Charles Étienne Pépin
Me Myralie Roussin
Me Renée-Maude Vachon-Therrien

Présidente sortante

Me Joanie Proteau



Chronique financière



DEMEUREZ « ALERTES » GRÂCE À ACCÈSD

De nos jours, les solutions de gestion financière en ligne simplifient grandement la vie de tous. Chacun peut faire ses transactions personnelles 24 heures sur 24, sans délai ni déplacement. Mieux encore, ces solutions ne cessent de se bonifier pour offrir toujours plus de fonctionnalités aux utilisateurs.

Le service Alertes courriel d'AccèsD Desjardins en est un bon exemple. Il vous permet d'exercer un contrôle encore plus étroit sur vos finances personnelles, que vous soyez au travail, à la maison, en voyage, n'importe où !

Soyez informé de tout ce qui se passe dans vos comptes

Le service vous informe par courriel lorsque des activités liées à votre compte d'opérations Desjardins ou à votre carte Visa Desjardins sont réalisées ou sur le point de l'être. Vous définissez vous-même les paramètres selon lesquels vous souhaitez être informé, et les alertes vous sont ensuite transmises automatiquement à l'adresse courriel de votre choix.

Voici un aperçu des types d'alertes offertes.

Activités liées à votre compte :

- Solde minimum atteint pour un compte
- Paiement imminent d'une facture
- Réception d'une facture postelMC

Activités liées à votre carte Visa Desjardins :

- Avis de proximité de la limite de crédit
- Échéance du paiement (paiement minimum non reçu)
- Avis de renouvellement de votre carte
- Carte suspendue pour validation (carte temporairement désactivée pour des raisons de sécurité)
- Échéance d'un financement Accord D

En somme, le service Alertes courriel d'AccèsD va au-devant de vos besoins pour vous éviter de possibles retards, oublis ou pertes de temps.

Le service est offert gratuitement à tous les membres Desjardins qui utilisent AccèsD Internet. Pour vous inscrire aux alertes, ouvrez une session dans AccèsD et cliquez sur Dossier dans la bande verte du haut, puis sur Gestion des alertes. Suivez ensuite les instructions.

En tant que partenaire du Jeune Barreau de Québec, Desjardins vous invite à découvrir ce service gratuit dont vous apprécierez la commodité dès la première utilisation.

Pour en apprendre davantage sur les alertes par courriel, rendez-vous à desjardins.com/alertes.



L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite

Réalisez de nombreuses économies
et profitez d'avantages distinctifs !

desjardins.com/jbq



Le JBQ remporte le Prix Gouvernance Pluri'elles 2013 de la YWCA



Le 29 mai dernier a eu lieu la 15^e édition du Gala Femmes de Mérite organisé par la YWCA. Ce concours vise à mettre en valeur des femmes exceptionnelles et des organisations qui posent des gestes concrets pour favoriser l'augmentation du nombre de femmes au sein de leurs instances décisionnelles. **Le Jeune Barreau de Québec était en nomination dans la catégorie Gouvernance Pluri'elles**, prix accordé à une organisation favorisant le *leadership* féminin.

Le Jeune Barreau de Québec s'est vu décerné cet honneur. Pour l'occasion, la présidente sortante, Me Joanie Proteau, a, au nom du Jeune Barreau de Québec, remercié tous les artisans du JBQ depuis près de 100 ans, tout en soulignant l'apport de femmes qui ont été de réelles pionnières et source d'inspiration. De plus, Me Proteau a tenu à souligner que plusieurs comités du JBQ sont dirigés, depuis plusieurs années, par des femmes et a tenu à les remercier chaleureusement.

Le JBQ est fier de cet honneur, qu'il partage avec chacun de ses membres. Nous vous remercions à nouveau de votre implication!

25^e édition du Tournoi de hockey bottines

Le samedi 20 avril dernier s'est déroulé la 25^e édition du fameux tournoi de hockey bottines du Jeune Barreau de Québec. 8 équipes se sont disputé le titre de champion dans une atmosphère fort agréable où régnait l'esprit d'équipe. **Bravo à l'équipe de l'aide juridique pour sa victoire en finale ainsi qu'à l'équipe Dussault Gervais Thivierge qui l'a affrontée.**



À la Une

Conseil du Jeune Barreau de Québec 2013

Légende photo :

De gauche à droite : Me Myralie Roussin, conseillère ; Me Louis Cloutier, conseiller ; Me Joanie Proteau, présidente sortante ; Me Charles-Étienne Pépin, conseiller ; Me Audrey Gagnon, 1^{er} vice-présidente ; Me Justin Tremblay, secrétaire ; Me Jad-Patrick Barsoum, président ; Me Christian Tanguay, 2^e vice-président ; Me Renée-Maude Vachon-Therrien, conseillère ; Me Louis-Philippe P. Langevin, conseiller ; Me Simon St-Gelais, trésorier ; Me Christina Bouchard, conseillère ; M^{me} Geneviève Ouellet, directrice générale et Me Élise Bartlett, secrétaire adjointe.

C'est un privilège pour moi de présider le Jeune Barreau de Québec pour l'année 2013-2014. Fort de mes implications au sein de l'organisation, je compte cette année mettre à profit non seulement mes connaissances accumulées au cours des dernières années, mais aussi favoriser l'implication du conseil d'administration dans les pouvoirs décisionnels de l'organisation et ainsi générer une implication accrue de nos membres au sein de notre institution.

Chers collègues et chers membres



Me Jad-Patrick Barsoum
Président du Jeune Barreau de Québec
presidence@jeunebarreaudequebec.ca

Pour ce faire, je compte vous entretenir, à chaque édition du *Proforma*, d'une de mes priorités lors de mon mandat. Ces priorités sont notamment la refonte des politiques et règlements, le centenaire du JBQ, la visibilité, la conciliation travail-famille et la création d'un comité sur la santé mentale.

Priorité #1 :

Saine démocratie et refonte des politiques et règlements du Jeune Barreau de Québec (« JBQ »). De jour en jour, le JBQ ne cesse de croître, tant par son membership que par le nombre d'activités présentes à son agenda. Inévitablement, nos membres s'intéressent de plus en plus à notre calendrier et à nos actions. Pour y arriver, j'ai été sensibilisé, tant par des membres que des administrateurs et de mes prédécesseurs, de tenter de favoriser et de maximiser l'apport des membres à notre organisation. Pour ce faire, je compte donner comme mandat au Comité des affaires publiques de voir à la refonte de nos règlements généraux et ainsi amener notre organisation à se renouveler, notamment en revoyant les modalités des élections, les lieux, la durée du mandat et la qualification des titres des administrateurs.

Parallèlement à cette discussion, le conseil d'administration se penchera sur les politiques encadrant les représentations internationales, le mode de fonctionnement du Comité d'affaires publiques et la durée des mandats au sein des comités permanents du Barreau de Québec.

Cette visée d'assainissement de nos règlements et de nos politiques s'inscrit dans un souci de transparence. Elle devient surtout essentielle pour le JBQ puisqu'elle ne cesse de croître, d'année en année, et ce, tant au niveau du nombre de membres, en budget de fonctionnement, qu'en visibilité et qu'en nombre de bénévoles.

La dizaine de nouvelles activités inscrites sur l'agenda officiel du JBQ, l'année du centenaire, et la présence de nombreux partenaires tant financiers qu'organisationnels, nous ont permis de nous dépasser. Ce faisant, afin d'assurer la pérennité de notre organisation, il faut se doter des meilleures balises possible afin de croire pouvoir désormais bénéficier d'une « recette parfaite ».

Nouveau conseil, nouvelle année, nouveaux administrateurs.

Je ne pourrai passer sous silence la venue de trois nouveaux administrateurs. **Me Louis Cloutier** qui agira à titre de conseiller, a auparavant siégé comme représentant du JBQ sur le Comité sur l'intégration des nouvelles technologies du Barreau de Québec. Son expérience à titre d'avocat travaillant au sein d'un contentieux de jeux vidéo, sa fougue et sa passion sauront servir les intérêts du JBQ. **Me Charles-Étienne Pépin** est fraîchement assermenté et saura, par sa jeunesse, utiliser son esprit critique à bon escient. Et quant à **Me Myralie Roussin**, elle aura fort à faire à titre d'avocate criminaliste agissant pour la défense qui nous permettra de toujours avoir à l'esprit nos confrères criminalistes.

Ces trois personnes pallient au départ de trois avocats qui ont su donner de leur temps et énergie au JBQ, soit : **Me Maxime Roy**, **Me Marie-Ève Paré**, et **Me Patricia Blair**.

Qu'en est-il des vétérans ?

Ils seront six administrateurs ayant déjà fait leurs classes au sein de notre organisation. **Me Simon St-Gelais** assumera la fonction névralgique de trésorier. Quant à **Me Justin Tremblay** et **Me Élise Bartlett**, ils veilleront à la bonne marche de l'organisation en agissant à titre de secrétaire et secrétaire adjointe. S'ajouteront à eux, **Me Louis-Philippe P. Langevin**, **Me Renée-Maude V. Therrien** et **Me Christina Bouchard** qui continueront d'amener leur grain de sel à nos évènements, nos réunions et nos formations.

Suite P. 8



Vous êtes appelé à la barre
www.barreau.qc.ca/quebec

Alors que toute jeune avocate je me suis impliquée au sein du Barreau, je reviens quelque 30 ans plus tard au bercail avec l'intention de redonner à l'institution et à ses membres. C'est avec une très grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que je relève le défi de représenter et présider le Barreau de Québec pour l'année 2013-2014.

Mot de la bâtonnière

Au cours de la dernière année, j'ai été un témoin privilégié de l'action du bâtonnier Beaudry, tant au Barreau de Québec qu'au Barreau du Québec. Je profite de cette tribune pour souligner l'excellent travail que le bâtonnier Beaudry a effectué au cours de son mandat. Il s'est investi pleinement dans son rôle. Il n'a ménagé aucun effort pour faire entendre la voix des avocats et avocates de Québec et faire avancer les dossiers tant provinciaux que locaux. Au nom de mes collègues du Conseil et de tous les membres de notre section, je lui dis merci!

Me Nathalie Vaillant
Bâtonnière de Québec
batonnier@quebec.qc.ca



Je vous invite d'ailleurs à parcourir le rapport annuel 2012-2013 à l'onglet « publications » de notre site Internet (www.barreaudequebec.ca) pour mesurer l'ampleur des actions effectuées tant par le bâtonnier sortant, que le Conseil et les divers comités qui font un excellent travail et ce, souvent dans l'ombre.

Je veux également souligner la contribution importante de trois membres qui quittent le Conseil cette année : Mes Guy Leblanc, Éric Hardy et Johanne Carrier. Je demeure convaincue qu'ils trouveront à s'investir à nouveau au sein du Barreau.

Des élections ont eu lieu cette année, je tiens à remercier ceux et celles d'entre vous qui avez exercé votre droit de vote dans le cadre de l'élection qui a mené à la composition du nouveau Conseil. Cette démarche électorale témoigne de la santé démocratique de notre organisation.

La prochaine année se veut une année de continuité à l'égard de certains projets mis de l'avant par le précédent Conseil. Ces dossiers se doivent d'être menés à terme en raison de leur intérêt pour la mission du Barreau envers le public.

• Technologie. En tant qu'ordre professionnel, il nous faut adopter une attitude d'ouverture à l'égard des nouvelles technologies, qui doivent devenir nos outils quotidiens pour une prestation de services efficaces. Le comité spécial qui soutiendra la poursuite de ce mandat verra à travailler avec les divers intervenants du milieu de la justice afin d'offrir une action concertée au bénéfice de tous.



CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC 2013-2014

1^{re} rangée :

Me Régnald Beaudry, ancien bâtonnier; Me Nathalie Vaillant, bâtonnière; Me Carl Thibault, conseiller; Me Hélène Carrier, première conseillère; Me Nathalie Leroux, conseillère de l'administration publique et parapublique.

2^e rangée :

Me Reynald Poulin, trésorier; Me Hélène Morency, conseillère de la pratique privée; Me Sophie Gauthier, secrétaire; Me Jad-Patrick Barsoum, président du Jeune Barreau de Québec; Me Audrey Gagnon, 1^{re} vice-présidente du Jeune Barreau de Québec; Me Mario Welsh, conseiller.

Absente de la photo :

Me Eugénie Brouillet, conseillère du corps professoral de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Suite P. 8







**AU MARQUIS
DE BRUMMELL**

www.marquisbrummell.ca
657 3^e Avenue, Limoilou, Québec
418-529-6897 1-877-529-6897
Fax : 418-529-8691

VENTE DE TOGES, CHEMISES ET RABATS
(ANCIENNEMENT OFFERT PAR LA MERCERIE JEAN-GUY BOILARD)

VENTE ET LOCATION DE COMPLETS ET TENUES DE CÉRÉMONIE

ATELIER DE TAILLEUR SUR PLACE



Le droit dans un monde virtuel



Par
Me Louis Cloutier
Frima Studio Inc

« **Le droit mène à tout** » est une expression clichée, mais qui résonne beaucoup pour moi. En effet, dans ce qui suit je vous ferai part de mon expérience en tant que seul avocat au sein d'une foule d'artistes, de programmeurs et de concepteurs de jeux; des gens aussi sympathiques qu'étranges. C'est dans ce climat unique que mon supérieur immédiat (un avocat défroqué) et moi avons bâti le département juridique de Frima Studio Inc., le plus grand studio indépendant de jeux vidéo au Canada.

À mes débuts en 2010, les mondes virtuels en ligne étaient la priorité de toutes les grandes entreprises de divertissement. *World of Warcraft*, des années après sa parution initiale, obsédait toujours les garçons entre 15 et 35 ans. *Club Penguin* de Disney faisait de même pour les enfants. Frima a contribué au phénomène en créant les mondes *Build-A-Bearville*, *Littlest Pet Shop Online* et *Spyro Skylanders*. Ce type de projet se déroule selon des contrats à exécution successive, sur d'assez longues périodes (de un à deux ans) et contenant plusieurs livraisons intérimaires (First playable, Alpha, Beta).

Le processus de création d'un monde virtuel est très itératif. Il est donc impossible de stipuler au contrat une description précise de ce qui sera livré au client. De plus, les changements sont si fréquents que procéder à des amendements formels de l'objet du contrat paraît rarement opportun. Lorsque des débats surviennent avec le client sur ce qui doit lui être livré, les échanges de courriels et les notes des employés sont souvent les seuls éléments de preuve dont nous disposons pour établir l'intention des parties et l'évolution de la convention.

C'est dans ce type de jeu que la pratique, dans l'industrie, de colliger de l'information sur les joueurs s'est généralisée. Légalement, ceci

soulève des enjeux d'éthique et de confidentialité, surtout lorsqu'il est question d'un jeune public. À cette époque, j'ai donc appris les joies de la rédaction de politiques de confidentialité et de conditions générales d'utilisation. Vous savez : ces textes qu'on ne lit pas lors des mises à jour d'*Itunes*.

Colliger de l'information sur les utilisateurs ne se fait pas seulement dans les jeux vidéo. Facebook a bâti un empire avec cette pratique. C'est d'ailleurs dans l'ombre de ce géant des médias sociaux que s'est déroulé le deuxième chapitre de ma carrière. Après les mondes virtuels, nous passons à l'ère des jeux Facebook...

En 2011, une entreprise nommée Zynga révolutionnait l'industrie des jeux vidéo avec ses succès planétaires tels *Farmville* et *Cityville*. Frima a contribué à cette vague avec une douzaine de jeux pour ses clients, l'un desquels a été #1 au monde pendant quelques mois. Toutefois, ironie du sort, je ne peux pas vous le nommer pour des raisons de confidentialité!

La création de jeux Facebook se déroule également selon des contrats à exécution successive. Par contre, la durée de développement est généralement moins longue que celle des mondes virtuels (entre 8 et 16 mois). Il y a moins d'itération. Il devient alors possible de s'entendre plus rapidement sur le produit final devant être livré, et donc de rédiger des documents formels qui cristallisent adéquatement la transaction.

Une autre source de difficultés est amplifiée toutefois, celle de la stabilité en ligne du jeu.

Si Facebook était une nation, ce serait une dictature. La plateforme et ses règles de fonctionnement changent sans préavis, au gré des intérêts commerciaux de l'entreprise. Même dans ces conditions, le fabricant (Frima) doit néanmoins assurer que le produit (le jeu) peut servir à l'usage auquel il est destiné (jouer). Un problème de stabilité (un jeu qui « plante ») peut être causé par plusieurs



facteurs (Frima, le client, l'hébergement, etc.), ou une combinaison d'entre eux. Néanmoins, le vendeur du jeu (le client de Frima) s'en remet généralement à notre expertise et donc, nous assumons en bonne partie la responsabilité de corriger le problème même si sa cause nous est totalement ou partiellement étrangère.

La fin 2011 a amené un nouveau membre à la famille Frima, *Volta Création Inc.* Il s'agit d'une entreprise de *concept art*, un service de création d'illustrations haut de gamme où l'objectif est de créer une représentation visuelle d'un concept ou d'une idée devant être utilisée dans un film, un jeu vidéo ou une animation. Comparé aux jeux vidéo, ce marché se caractérise par la taille des transactions (plus petites) et leur fréquence (plus grande). Les clients ont l'habitude de transiger avec des pigistes qui négocient peu ou pas. Ainsi, en devenant l'avocat adoptif de Volta, j'ai parfois surpris des clients en demandant des amendements substantiels à leur contrat type.

Le parallèle de nation que j'ai fait précédemment pour Facebook s'applique aussi bien à Apple. Si vous passez dans les corridors de Frima, vous entendrez couramment mes collègues se plaindre de la multitude de contraintes que cette entreprise impose aux utilisateurs de ses technologies. J'évoque ici Apple puisqu'en 2012, nous étions passés à l'ère qu'elle a définie, celle des jeux sur plateformes mobiles.

Angry Birds a eu l'effet de *Farmville* et *World of Warcraft* avant lui : il a redéfini les règles de l'industrie. Ce type de jeu a habituellement un cycle de développement encore plus court, entre 6 et 12 mois. Il est donc d'autant plus facile de s'entendre rapidement sur une description adéquate du produit et de la stipuler au contrat afférent.

Tout n'est pas simple dans ce marché cependant, en raison du très grand nombre de compétiteurs et de types d'appareils. La multiplicité des types de téléphones et tablettes augmente les difficultés reliées à la compatibilité des jeux. Comme pour l'enjeu de la stabilité, le fabricant (Frima) doit garantir une expérience satisfaisante (et uniforme) aux utilisateurs, malgré les multiples facteurs pouvant contribuer au problème.

2012 a également marqué l'entrée de Frima dans le marché de l'animation et des effets spéciaux, via sa filiale Frima FX. Cette industrie procède à l'inverse de celle des jeux vidéo : on y planifie soigneusement le projet, pour ensuite chercher le financement pour le produire. Du côté juridique, apprendre les règles des associations qui régissent ce milieu s'avère ardu. Il faut tenir compte des règles de l'ACTRA, l'UDA, la WGC et autres regroupements, résultant en une multitude d'ententes collectives et de contrats types à connaître.

En 2013, il semble que nous soyons parvenus à l'ère du jeu d'argent en ligne. En rétrospective, il n'était pas nécessaire d'être devin pour flairer cette tendance. Les jeux Facebook et Web à saveur de casino attiraient déjà un public substantiel, et il n'était possible que d'y dépenser de l'argent, pas d'en retirer. Certains de ces jeux (de poker, par exemple) permettaient déjà de faire des gains réels, mais ils opéraient sur une base légale douteuse. Plusieurs endroits (Las Vegas, le New Jersey, l'Angleterre, etc.) ont déjà commencé à encadrer légalement ce type de jeu pour le rendre légitime, et d'autres suivront. Malheureusement, il y a fort à parier (jeu de mots intentionnel) que lorsque cette tendance sera généralisée, il faudra plus que de l'alcool dans les aires de jeu pour sauver les casinos!

En résumé, en quatre ans, je suis passé des mondes virtuels, aux jeux sur Facebook, à ceux sur plateformes mobiles et, maintenant, aux jeux d'argent en ligne. Pour la quatrième fois en autant d'années, je me trouve devant une industrie jeune, propice à l'innovation et où les règles sont encore à définir. Les clients rêvent du potentiel énorme du marché, et les engagements de non-compétition et autres formes d'exclusivité redeviennent des éléments centraux des négociations. Ce type de défi est parfait pour quelqu'un comme moi, curieux de nature et toujours prêt à remettre en question les traditions.

Après un passage en pratique privée qui m'avait laissé confus, j'ai envisagé de quitter le droit. Cela aurait été une erreur. Cette profession avait énormément à m'offrir, mais pas dans son cadre classique. Si certains d'entre vous sont actuellement pris de doutes similaires, j'espère que le récit de mon périple vous a convaincus que le droit mène effectivement à tout, et qu'il y a donc une place pour chacun d'entre nous au sein de notre ordre.



Avec des aveux la peine sera moins longue.

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau
Montréal : 514.286.0831 Extérieur : 1800.74PAMBA www.barreau.qc.ca/pamba

Chers collègues et chers membres (suite)

Qui dit présidence dit vice-présidences

Cette année, j'aurai le privilège d'être épaulé par **Me Audrey Gagnon** et **Me Christian Tanguay** respectivement première vice-présidente et deuxième vice-président. Ces vice-présidents apportent avec eux un bagage exceptionnel au sein du JBQ. Administrateurs chevronnés, passionnés de l'implication, ils auront tout un défi à accomplir au courant de la prochaine année.

Nouveau président ? Et l'ancienne ?

Le Jeune Barreau de Québec, dans ses règlements généraux, donne *de jure* à la présidente un siège qu'on appelle amicalement

la *belle-mère*. Rouage important pour la pérennité du JBQ, **Me Joanie Proteau** saura transmettre aux administrateurs toutes ses connaissances afin de permettre au JBQ de rêver d'aller encore plus loin. Elle laisse derrière elle un héritage sans précédent et je ne la remercierai jamais assez de m'avoir fait confiance au cours des dernières années.

Je vous invite à prendre connaissance de mes prochains articles qui vous tiendront informés de nos priorités mais aussi des informations concernant notre centième anniversaire de fondation.

Mot de la bâtonnière (suite)

- Déménagement de la Cour municipale. L'exiguïté des lieux, l'incongruité d'avoir une Cour de justice dans les locaux d'une centrale de police, l'impact d'une telle situation sur les justiciables, justifient notre intérêt dans ce dossier. Notre mandat sera entre autres, d'assurer une proximité des nouveaux locaux avec le Palais, condition essentielle au travail des avocats œuvrant en droit pénal et criminel.
- Conciliation travail /famille : Les résultats de l'enquête menée par la firme Consilia ont été présentés au Conseil à l'occasion d'une séance spéciale en mai dernier. Ils seront divulgués prochainement par le Comité sur la conciliation travail/famille. Suivant les besoins exprimés, il y a encore place à amélioration dans cette difficile recherche d'un sain équilibre entre la vie professionnelle et personnelle. Ainsi, sans ingérence, le Barreau identifiera les actions qu'il entreprendra pour contribuer à cet équilibre toujours précaire.
- Devant l'inéluctable entrée en vigueur d'un nouveau Code de procédure civile et de déontologie, nous veillons au grain. Nous assurerons le suivi de ces projets de lois en collaboration avec le barreau provincial. En temps opportun, la formation et le support nécessaires seront offerts afin que les avocats puissent rapidement et efficacement intégrer ces nouvelles règles dans leur pratique quotidienne.

Quant à mon engagement personnel, en plus de travailler en étroite collaboration avec le Conseil, je tenterai d'être une digne représentante du Barreau de Québec, là où de telles représentations seront requises et ce, tant au niveau national qu'auprès d'organismes et de barreaux de consœurs/confères à l'international.

Je profite de l'occasion pour remercier particulièrement mes associés, les avocats et avocates et le personnel de l'Étude Joli-Cœur Lacasse qui sont d'un soutien fort apprécié et particulièrement à Mme Isabelle Nadeau ma collaboratrice, sans qui je n'aurais pu accepter le présent mandat.

Je termine en vous assurant de ma disponibilité et vous invite à me contacter pour me faire part de vos intérêts, commentaires et observations : votre implication nous permettra de nous dépasser.

Je vous attends nombreux à notre rentrée judiciaire qui aura lieu le vendredi 13 septembre prochain.

Bon été!



GAGNON SÉNÉCHAL COULOMBE H.N.C.
HUISSIERS DE JUSTICE

Depuis
1966

800, boul. des Capucins,
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Une équipe de 45 personnes à VOTRE service
Expérience disponible EN TOUT TEMPS
Service d'URGENCE rapide et efficace

Tél.: 418 648-1717 (24 heures)
Fax : 418 522-9911
Sans frais : 1 800 463-6267

Le JBQ s'associe une fois de plus au RSVP - le bal philanthropique



Après avoir connu un succès retentissant à sa toute première édition, amassant plus de 23 000 \$ et réunissant au-delà de 325 invités, le bal philanthropique est de retour en 2013!

Cet évènement unique destiné aux professionnels branchés de la région de Québec soutiendra de nouveau la fondation Les Petits Bonheurs d'école, qui offre un soutien affectif, financier et moral aux jeunes dans le besoin des écoles primaires publiques de la région de Québec.

Des centaines de jeunes ont été touchés par les sommes amassées par la soirée en octobre dernier. Alors que la fondation célèbre son 25^e anniversaire, ferez-vous la différence cette année?

- **Quand** : le samedi 12 octobre 2013 à la Citadelle de Québec
- **Tapis rouge**, cocktail dînatoire et prise de photos : 20 h à 22 h
- **Soirée festive** : 22 h à 3 h
- **Coût du billet** : 150 \$ + taxes
- **Tenue de soirée obligatoire**

Ambiance survoltée, artistes invités, consommations incluses, restaurateurs renommés et plus encore!

Procurez-vous vos billets dès maintenant! Le nombre de billets sera limité et plafonné et aucune exception ne sera faite!

Pour plus d'information : rsvp@balphilanthropique.com



Photo : Francis Bouchard

Le Gala des Maîtres : une grande première !

La première édition du Gala des Maîtres s'est tenue le 4 avril 2013 au restaurant le Mezzo.

Il s'agissait d'une occasion pour les membres du Jeune Barreau de Québec de reconnaître l'apport de leurs pairs à leur milieu professionnel.

Le Gala des Maîtres a pour principal objectif de récompenser les membres du Jeune Barreau faisant montre de qualités professionnelles telles que la rigueur, le don de soi, l'implication

dans le milieu de travail et l'éthique professionnelle.

Plus de 100 personnes ont participé à cette soirée gastronomique à l'italienne, présidée par le comédien Hugo Giroux.

Nous tenons à féliciter tous les membres dont la candidature a été soumise, retenue et soulignée. Voici les lauréats de la soirée :

- Droit des affaires : **Me Marie-Ève Auclair**
- Droit familial : **Me Claudia Boulanger**
- Contentieux, juriste de l'état, professeur : **Me Julie Falardeau**
- Droit du travail : **Me Laurence Déry**
- Litige civil et commercial : **Me Claudia Lalancette**
- Droit criminel : **Me Sylvie Gosselin**
- Pro Bono, implication sociale : **Me Jean-François Labadie**
- Pratique non traditionnelle : **Me Abdulkadir Abkey**

Nous vous remercions de votre participation et espérons vous compter parmi nous lors d'une prochaine édition !



Me Renée-Maude Vachon-Therrien, membre organisatrice du Gala
Marie-Ève Auclair, conseillère juridique principale à Développement international Desjardins (DID)
M Hugo Giroux, acteur, Maître de cérémonie du Gala.

Une expérience internationale enrichissante !

Le président et le 2^e vice-président du Jeune Barreau de Québec ont participé à la conférence printanière de l'Association du Barreau américain, soit le Young Lawyer division de l'American Bar Association («ABA-YLD») qui s'est tenue à Minneapolis dans l'État du Minnesota du 16 au 18 mai dernier. Cette rencontre, regroupant plus de 250 jeunes avocates et avocats, a été l'occasion d'entretenir les liens nouvellement officialisés dans le cadre d'une entente de collaboration et de partenariat avec le «ABA-YLD». En effet, le 5 mai 2012, Me Jad-Patrick Barsoum, alors premier vice-président du Jeune Barreau et aussi responsable des relations extérieures, avait été délégué par le conseil d'administration afin de signer cette entente de partenariat avec nos confrères du sud. D'ailleurs, un article de fond expliquant cette entente a été publié dans l'édition de décembre dernier.

En plus du JBQ, étaient notamment présents, l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM), le European Young Bar Association ainsi que la section des jeunes avocats du Barreau canadien. Ainsi, les représentants du JBQ ont eu l'occasion d'échanger avec nos collègues canadiens, américains et internationaux, sur les défis présents dans la profession. Comme cette conférence annuelle est principalement axée sur la formation, nos collègues ont eu l'occasion d'enrichir leurs connaissances à l'égard de certains sujets d'actualité et sur la façon dont le droit américain en tient compte. En plus des activités de formation, un concours oratoire international est organisé conjointement par le ABA-YLD et nos collègues de

l'AJBM, cette année c'est notre président Me Barsoum qui a remporté le premier prix à ce concours oratoire à la suite d'une prestation remarquable et ce, malgré que ce concours se tenait dans la langue de Shakespeare.

Comme le «ABA-YLD» représente plus de 150 000 membres répartis dans tous les états et territoires des États-Unis, ces rencontres ont permis de tisser des liens précieux avec nos collègues.

En guise de réciprocité, c'est avec plaisir que le JBQ recevra un représentant du ABA-YLD dans la Capitale nationale lors de la rentrée judiciaire de septembre prochain.



Formations du JBQ

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET SA PROTECTION CONSTITUTIONNELLE : DROIT DÉRIVÉ OU DÉRIVÉ DU DROIT ?

La conférence traitera des arrêts Health Services (2007) et Fraser (2011) de la Cour Suprême et de l'interprétation que fait la Cour du droit de négociation collective. La liberté d'association serait-elle un droit constitutionnel... à la dérive ?

CONFÉRENCIER : Me Christian Brunelle, vice-doyen, faculté de droit de l'Université Laval

DATE : Le 22 août 2013, de 12 h 15 à 13 h 45
(aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : 20 \$ pour les membres du Jeune Barreau de Québec
40 \$ pour les non membres

La conférence est en voie d'accréditation par le Barreau pour une durée de 1 h 30.

INSCRIPTION : M^{me} Caroline Potvin au 418 529-0301, poste 25
formation@quebec.barreau.qc.ca

INFORMATIONS : Me Laurie Bernier au 418 646-8507
(Responsable de l'activité)

LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.
IMPRESSION COMMERCIALE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

La qualité du produit fini et le respect des délais fixés sont importants pour vous. Pour nous, ils sont une priorité.

Imprimeur de votre bulletin Proforma...

Et de tous vos projets...

Téléphone : (418) 872-6003

Télécopieur : (418) 872-0259

gauvin.harbour@qc.aira.com

Analyse pragmatique et fonctionnelle... des terrasses



Par
Me Nicholas Jobidon

Dans sa chronique à chaque parution du Proforma, Me Jobidon sur-analyse un sujet jusqu'à l'absurde

Ahhhh... le printemps. Les oiseaux s'éveillent et gazouillent, doucement d'abord puis s'amplifient jusqu'à s'époumoner (habituellement sous nos fenêtres). Les arbres aussi se réveillent, se colorent et s'épanouissent pour profiter de la clarté réémergente. Et nous, hommes et femmes, effeuillons des couches progressives d'armure contre le froid et repeuplons notre jungle urbaine, abandonnée pendant l'hiver au profit de chalets intimes, repas à domicile et, pour les moins frileux, cinq-à-sept dans des *lounges* bien chauffés (et idéalement dotés d'un foyer au gaz). Les parcs sont à nouveau envahis par les sportifs occasionnels armés de ballons de soccer et de frisbees et par les pique-niqueurs aux paniers d'osier débordants de pains, terrines et assiettes en carton. Mais d'abord et surtout, les restaurateurs entreprenants font déborder leurs commerces dans les rues et les jardins, installant des chaises en plastique tout en se frottant les mains : la saison des terrasses est ouverte!

L'expérience de restauration propre à la terrasse est proprement sociale – un rendez-vous de deux personnes ou plus, bien arrosé de soleil et d'alcool léger (bière/lager, vin blanc ou rosé, pinot noir à la limite, cocktail pour les originaux), avec un repas frugal en cas de fringale. Mais d'où vient cette étrange habitude de s'exposer aux regards et aux coups de vent pour boire une boisson qui, idéalement, ne devrait pas réchauffer au soleil? Après tout, les terrasses n'ont pas une telle popularité dans le sud des États-Unis, où il est possible de voir des *foodies* affamés faire la file pour entrer dans un restaurant prisé alors que la terrasse est pourtant déserte!

Malgré les sécheresses fréquentes les Romains ne manquaient jamais de vin, et raffolaient d'occasions de s'en imbiber en plaisante compagnie. La mode était toutefois aux dégustations privées, au domicile d'un citoyen de bonne réputation. Il existait bien sûr des bars à vins (*popinae*) ouverts aux publics mais ceux-ci étaient plutôt fréquentés par des Romains de basses mœurs et prostituées, joueurs, esclaves et étrangers. Puis au Moyen âge, il était considéré rustre de manger seul ou avec une compagnie rapprochée : on préférait les grands banquets, aussi larges et invitants que possible. Cette attitude, encouragée par l'Église,

fortifiait le tissu social tout en affirmant la hiérarchie en vogue (monarchie ou féodalisme). On y mangeait toutefois à l'intérieur autant que faire se peut, question de se protéger des intempéries et – Grâce! – d'éviter de devenir bronzé comme un vulgaire paysan!

L'eau n'était pas un choix de breuvage populaire considérant son faible statut et les risques de contamination – l'alcool étant une valeur plus sûre et plus pure. On buvait aussi parfois du vinaigre dilué pour les enfants ou ceux qui tenaient à leurs facultés – l'ancêtre de notre boisson gazeuse et ami du cocher désigné. L'alcool n'avait d'ailleurs rien de nouveau à l'époque, puisqu'on fermentait déjà de la bière et du vin au Moyen-Orient et en Chine depuis 9000 ans. En fait, l'origine de l'alcool coïncide avec l'avènement de la civilisation! Étrange, non? En Égypte par exemple, on adulait Osiris, le dieu ayant inventé la bière. Le fameux Code d'Hammourabi de Babylone prévoyait d'ailleurs qu'une tavernière qui surchargeait le prix d'une bière serait condamnée et « jetée à l'eau » - on ne badine pas avec l'alcool!

À quoi donc servent les terrasses aujourd'hui, autrement que pour reluquer les jolies robes d'été des passantes (ou est-ce juste moi)? En plus de la fonction primaire des restaurants, bars et autres endroits de coalescence publique, la terrasse nous nourrit de vitamine D, en carence pendant l'hiver, et surtout permet de s'ouvrir sur le monde : les meilleures terrasses ne sont-elles pas celles qui donnent sur la rue? Les porches d'antan, où les villageois passaient leur journée, saluaient les passants et, surtout, commérait avidement, n'existent plus, ayant été remplacés par des banlieues cossues et des cours arrière intimes, clôturées et protégées des regards. Peut-être la popularité croissante des terrasses explique-t-elle le déclin de ces porches? La terrasse permet non seulement de socialiser avec ceux qui s'y trouvent mais ouvre l'univers à tous ceux qui respirent le même air libre.

Mais bref, nul besoin de poème à son honneur et trêve d'encensement. Qui vient prendre une bière sur la Grande Allée?



Maitrisez
votre pratique
dès le départ.

Nouvellement assermenté?
Découvrez le plan Jeune Barreau ▶

Juris
Concept

Solution de gestion
pour avocats

1 888 692-1050
jurisconcept.ca



Calendrier des activités

29 août 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
« L'arbitre de grief en droit du travail » (1,5 h)

13 septembre 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
Colloque Québec-Versailles (2 h)

13 septembre 2013

Rentrée judiciaire
Palais de justice de Québec, Espace 400^e

18 septembre 2013

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
« Ces vices sont-ils vraiment cachés ? » (1,5 h)

L'AFFAIRE CASTOR HOLDINGS

34 JUGEMENTS

1951 PAGES DE TEXTES INTÉGRAUX

DISPONIBLE EN
23 RÉSUMÉS SOQUIJ :
MOINS DE 40 PAGES

CONCENTREZ-VOUS
SUR L'ESSENTIEL

soquij.qc.ca/abonnement/promo.php



SOQUIJ

Si vous désirez publier gratuitement dans cette section transmettre votre information à l'adresse suivante : proforma@jeunebarreaudequebec.ca

Actualité juridique

- **Me Maude Hurtubise** s'est jointe à l'équipe du cabinet Brodeur Prémont Lavoie avocats Inc. dont les associés Mes Claudia P. Prémont et Stéphane Lavoie sont maintenant médiateurs accrédités.
- **Mes Sylvie Côte** et **Nancy Gilbert** exercent leur pratique au bureau Grégoire et Gagnon.
- Lavery annonce les nominations de **Mes Josianne Beaudry, Loïc Berdnikoff, Nicolas Joubert** et **Jean-Simon Deschênes** comme associés du cabinet.
- **Me Bernard Mailloux** et **Katherine Grondin** joignent l'équipe du bureau de Joli-Cœur Lacasse Avocats.
- Après 15 années d'activité, les associés de Consensus s.e.n.c. ont pris ensemble la décision de dissoudre le cabinet en résolution de conflits. Les six avocats du cabinet **Mes Marie-France Chabot, Catherine Claveau, Pierre Daignault, Stéphane Galibois, Michel Giroux** et **Jean Pâquet**, continueront d'offrir les services offerts auparavant par Consensus, soit en partenariat, soit individuellement.
- Le directeur des poursuites criminelles et pénales annonce la nomination de **Me Patrick Michel**, au poste de procureur en chef du Bureau des affaires juridiques et professionnelles.
- Beauvais Truchon, s.e.n.c. annonce l'arrivée de trois nouveaux professionnels au sein de son équipe d'avocats **Mes Mathieu Ayotte, Ariane Leclerc-Fortin** et **Marie-Christine Côté**.
- Le cabinet Cain Lamarre Casgrain Wells accueille **Mes Alexandra Foucher** et **Marc-Olivier Laporte**.
- Le Centre communautaire juridique de Québec a procédé à la nomination de **Me Isabelle Gobeil** à titre de directrice du bureau d'aide juridique de Charlesbourg. Le poste en droit civil général et matrimonial qu'elle occupait auparavant a été attribué à **Me Marie-Josée Gingras**.